

La Bastoche

17 décembre 2014 n° 52



Bulletin de liaison CGT des salariés du Notariat

A diffuser au personnel – merci

Défense du Notariat Après la manifestation du 10 décembre 2014 LA DÉSINFORMATION MÉDIATIQUE

50.000 manifestants dans la rue pour des professions qui n'ont pas une propension à battre le pavé, ça fait désordre pour le gouvernement comme pour les médias qui voudraient bien refaire la nuit du 4 août sauf... pour leurs propres privilèges.

Alors, on ironise volontiers sur les Dames en tailleur Chanel et les Messieurs en costume Saint Laurent.

Et les salariés ?

Zut alors ! C'est vrai qu'ils étaient là ...

Voilà une présence bien gênante lorsqu'on veut présenter une manifestation de "privilégiés".

Alors on en parle discrètement. Et au 20h de France 2, rien sur la présence des salariés.

Et quand on parle de ces malheureux c'est pour expliquer qu'ils sont contraints par leurs employeurs de venir défendre leurs emplois.

Et leurs syndicats ?

Et re-zut ! Car c'est vrai qu'ils étaient là, eux aussi...

Et s'il est facile de gloser sur les salariés qui ne seraient que des moutons de Panurge, comment expliquer la présence de leurs organisations syndicales ?

Mais oui, elles étaient toutes là, derrière leurs banderoles, notamment l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-CFTC.

Et même un véhicule surmonté d'un ballon blanc MCEN. Et deux autres véhicules bruyamment sonorisés et surmontés chacun d'un très visible ballon rouge au nom de la **CGT**.

Voilà des malotrus bien gênants qui criaient haut et fort la défense de l'emploi pour un service public de qualité au bénéfice des citoyens... Oui, bien gênant tout ça...

La cécité médiatique ?

Sans doute, puisque dans les reportages télévisés... rien de tout ça. Pas vues les banderoles syndicales... pas vus les ballons CGT... C'est plus facile d'évoquer les coûts d'organisation plutôt que de traiter les vrais problèmes de fond posés au service public du droit par l'ultra libéralisme de Mr Macron.

Et pourtant...

Nous aurions pu leur dire que la baisse du tarif allait surtout profiter aux riches, que les suppressions d'emplois ou le recours à du personnel moins qualifié et le freinage des salaires, moyens classiques pour la préservation des marges, allaient générer une insuffisance d'effectifs entraînant des délais d'attente, voire une diminution de la qualité du service public, et même une atteinte à la sécurité juridique des citoyens.

Oui, on aurait pu vraiment informer. Mais sans doute que ce n'est pas assez porteur pour l'audimat

ALORS CONTINUONS LE COMBAT POUR L'EMPLOI, NOS SALAIRES ET LE SERVICE PUBLIC DU DROIT

AIDEZ-NOUS A VOUS DÉFENDRE : ADHÉREZ A LA CGT EN ÉCRIVANT A L'ADRESSE CI-DESSOUS



Fédération CGT des Sociétés d'études – **Secteur Notariat** – case 421 – 263 rue de Paris 93
514 Montreuil Cedex— www.soc-etudes.cgt.fr Tél. 01.55.82.89.44– Fax 01.55.82.89.42– E-
mail : fsetud@cgt.fr